

## Réorientation L1

Par **martinben**, le **04/11/2015** à **22:05**

Je suis actuellement en L1 Droit, je voudrais me réorienter en AES. Je voulais savoir si je me réoriente au 2nd semestre en AES et que je valide mon 1er semestre de Droit et 2nd semestre en AES est ce que je peux être accepté en 2ème année de AES ?

Par **Vad**, le **04/11/2015** à **22:51**

Bonjour,

Renseignez vous auprès de votre faculté au cas ou. Mais il n'y a pas d'équivalence de semestre. Si vous partez en AES au second semestre il faudra passer vos épreuves du S2 AES normalement et les épreuves du S1 AES au rattrapage fin Juin ( environ ).

Par **martinben**, le **07/11/2015** à **12:50**

Bonjour,

Tout d'abord merci de m'avoir répondu. Cela va être difficile de passer le S1 AES au rattrapage puisque je n'ai pas suivi les cours et du TD du S1, et ça m'embêterais de redoubler juste a cause d'un semestre, de refaire le S1, je suis conscient que je ne réussirais pas au rattrapage de S1 AES, je voulais savoir si c'était possible de valider la 1ère année entièrement en Droit et ensuite passer en deuxième année de AES?

Par **martinben**, le **08/11/2015** à **14:49**

Alors c'est possible ?